



## **Communiqué de presse**

Paris, le 18 décembre 2009

### **56<sup>ème</sup> séance du Conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse : développer l'insertion professionnelle des jeunes et lutter contre le décrochage scolaire dans le cadre d'un partenariat franco-québécois renforcé**

Martin Hirsch, Haut commissaire à la jeunesse, a co-présidé, le 18 décembre 2009 à Paris, avec Pierre Arcand, ministre des relations internationales et ministre responsable de la francophonie au Québec, la 56<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, OFQJ.

Office bi-gouvernemental créé en 1968, l'OFQJ est un acteur majeur de la relation franco-québécoise. Il vise principalement au rapprochement des jeunesses française et québécoise. Il a permis à plus de 120 000 jeunes de vivre une expérience de mobilité internationale qui contribue à renforcer leur insertion professionnelle et permet une meilleure connaissance inter-culturelle. Chaque année, près de 4000 échanges sont organisés, visant au développement professionnel des 18-35 ans.

Au cours de cette 56<sup>ème</sup> session, Martin Hirsch s'est félicité des orientations du plan stratégique sur cinq ans établi par l'OFQJ, qui met l'accent sur l'élargissement du public cible, la nécessaire adaptation de l'offre de programme et le besoin de faire rayonner l'exemplarité motrice de l'Office.

Il a invité, au regard des problématiques communes que connaissent la France et le Québec concernant le décrochage scolaire, à approfondir la réflexion menée par l'Office sur ce sujet et a proposé le lancement de programmes bilatéraux d'expérimentations permettant de mutualiser les enseignements issus des projets pilotes mis en œuvre de part et d'autre.

Il a par ailleurs souligné, avec Pierre Arcand, la nécessité d'accentuer les échanges de bonnes pratiques concernant la mobilité internationale des jeunes.

#### **Contact presse :**

Patrick Chanson : 01 44 38 14 17 / [patrick.chanson@pm.gouv.fr](mailto:patrick.chanson@pm.gouv.fr)